



Administration communale de Froidchapelle

FEUILLE COMMUNALE N° 6 - juin 2007



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)

Le but d'un PCDN est de maintenir, de développer ou de restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant au maximum les acteurs locaux.

En 2004, la commune de Froidchapelle entamait la procédure en réalisant une étude du réseau écologique et une évaluation paysagère de son territoire. Ce document avait pour objectifs principaux d'identifier des zones plus ou moins favorables au développement de la nature et de proposer une série de mesures concrètes.

L'administration communale souhaiterait aujourd'hui relancer la dynamique. Dans ce but, une réunion d'information ouverte à tous les citoyens sera organisée le mardi 3 juillet prochain à 19 h à la salle du Conseil communal.

Cette réunion sera l'occasion de rappeler brièvement la philosophie générale des PCDN et de présenter plusieurs actions pouvant encore être réalisées en 2007.

Venez nombreux !

TRAVAUX A VERGNIES

Les travaux de réfection de la rue Vigneron à Vergnies, adjugés à l'entreprise Françoise PIRLOT de Lompret, vont débuter dans les prochains jours et sont prévus pour une durée de 40 jours ouvrables.

La circulation, excepté la circulation locale, sera interdite partant du carrefour au lieu dit "Haiewys" jusqu'au carrefour formé par la rue Vigneron et la rue Gossec. Une déviation sera mise en place via le bois du Four à Verre par Erpion (rue du Marais) et vice-versa.

Toutes les mesures seront prises par l'entreprise afin de limiter le plus possible les désagréments.



CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LA CONSOMMATION DE L'EAU DU ROBINET

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'Eau du 22 mars 2007, l'intercommunale INTERSUD organisait plusieurs activités de proximité destinées à sensibiliser le grand public à l'intérêt de consommer l'eau du robinet dans une perspective de développement durable.

Outre des brochures explicatives, des carafes à eau sont toujours disponibles à l'administration communale pour la modique somme de 1 €.

REPLACEMENT ANTICIPE DE LA CARTE D'IDENTITE ACTUELLE PAR LA CARTE ELECTRONIQUE

Pour le 31/12/2009, la détention de la carte d'identité électronique sera obligatoire pour tous les Belges.

Dès lors, chaque citoyen(ne) est ou sera convoqué(e) plusieurs mois, voire plusieurs années avant la date de péremption de sa carte actuelle afin de pouvoir échelonner le traitement des documents et satisfaire toute la population pour l'échéance qui nous est imposée.

Dès réception de la convocation, nous vous invitons à passer personnellement au secrétariat communal muni(e) d'une photo récente, de votre carte d'identité actuelle et de 12,50 € pour la fabrication de la carte. Le document de base sera établi et devra être signé par vos soins.

Deux à trois semaines plus tard, vous recevrez un courrier contenant vos codes personnels et vous informant que votre carte peut être retirée dans votre administration communale.

CHIENS AGRESSIFS

Etant donné la problématique générale régnant pour l'instant à différents niveaux en ce qui concerne le comportement social/asocial des chiens, l'Union royale cynologique Saint-Hubert, la plus importante organisation cynologique du pays, a estimé que le moment était venu de sortir de son mutisme et de réagir contre l'implication des chiens dans des incidents désagréables et surtout imprévus, en développant un test volontaire de comportement social.

Ce test de sociabilité donne d'une part une indication fiable du comportement du chien au moment du test et d'autre part une idée très nette des réactions éventuelles qu'il pourrait avoir lors d'une confrontation imprévue avec d'autres personnes ou animaux.

Une dernière mise au point ayant été faite début 2007, le test peut dès maintenant être proposé à chaque habitant qui possède un chien.

En plus du certificat de brevet officiel, les chiens ayant passé le test avec succès doivent être reconnaissables sur la voie publique. Une médaille officielle leur sera donc remise.

Ces tests sont organisés par les associations affiliées à l'U.R.C.S.H., soit un soir en semaine, soit au cours d'un week-end, afin de donner à tous la possibilité d'y prendre part. Les frais de participation ont été fixés, pour tous les participants dans toute la Belgique, à 9 € par chien.

Liste des clubs affiliés dans la région :

- C.E.C. des Bourquis-Ham-sur-Heure - Christine CLOSE - allée des Mûriers 52D - 5600 Roly - 060/39 00 38 - marcolin.patrick@euphony.net
- L'Ami fidèle Senzeilles - rue Houpière 228 - 5630 Senzeilles - 071/64 44 49
- Fidèle Compagnon Mariembourg asbl - Séverine DUBOIS - zoning industriel 21 - 5660 Mariembourg - 060/31 29 05
- Les Amateurs Sport Can Lobbes - Joëlle DINEUR - rue de France 62 - 6500 Thirimont - 071/58 93 13 - asc.lobbes@skynet.be
- Club du Sport canin Biercée - Fabiola ROUSSELLE - rue du Fosteau 131 - 6530 Thuin - 0495/73 74 05 - af.desorne@skynet.be

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants dans l'entité aura lieu le mercredi 4 juillet 2007.

PLAINES DE VACANCES ET STAGES SPORTIFS

Plaines récré'actives

Organisation : Administration communale en collaboration avec "Jeunesse et Santé"

Du 2 au 13 juillet 2007 à Froidchapelle (maison de village - rue des Arzières)

Pour les 3-13 ans

Prix : 20 €/semaine avant intervention de la mutuelle

Renseignements et inscriptions : Jeunesse et Santé - 071/54 84 02 - js.anderlues@mc.be - www.jspromusport.be

Stages sportifs et créatifs

Organisation : Administration communale en collaboration avec "Promusport"

Du 16 au 20 juillet 2007 à Froidchapelle (maison de village - rue des Arzières)

Thème pour les 3-6 ans : "Contes et jeux d'antan"

Thème pour les 6-13 ans : "Sports aventure"

Du 23 au 26 juillet 2007 à Froidchapelle (maison de village - rue des Arzières)

Thème pour les 3-6 ans : "Explorons l'espace"

Thème pour les 6-13 ans : "Sports et jeux d'antan"

Prix : 55 €/semaine avant intervention de la mutuelle

Renseignements et inscriptions : Jeunesse et Santé - 071/54 84 02 - js.anderlues@mc.be - www.jspromusport.be

Ramassage des enfants prévu suivant l'horaire ci-après :

Aller-arrêts	Horaire	Mardi et jeudi	Retour-arrêts	Horaire
Boussu	8.45	8.05	Froidchapelle	16.00
Erpion	8.51	8.12	Fourbechies	16.05
Vergnies	8.59	8.22	Vergnies	16.10
Fourbechies	9.02	8.31	Erpion	16.17
Froidchapelle	9.11	8.34	Boussu	16.20

NOCES D'OR, DE DIAMANT ET DE BRILLANT

Toujours de nombreux jubilaires cette année dans notre entité, preuve de la bonne santé et du dynamisme de nos aînés. Comme d'habitude, l'Administration communale les fêtera collectivement :

A Froidchapelle, le 6 août 2007 (lundi de la ducasse) :

DUPONT Louis et HARDY Giselle - le 10 janvier 1942

BOITEUX Raymond et DURBECQ Elisabeth - le 31 mai 1947

LESTRADE Fernand et VANDERHAEGEN Gizelle - le 31 mai 1947

POCHET Richard et SAINMONT Marie - le 20 novembre 1947

DARDENNE Roger et PUTMAN Anais - le 30 avril 1957

DERMONNE Yvon et RAVIGNON Christiane - le 4 octobre 1957

GOBERT Joseph et BRONCHAIN Christiane - le 13 avril 1957

LEERS Georges et GALLETZ Andrée - le 9 novembre 1957

LEGROS Roger et HARDY Andrée - le 22 juin 1957

TRIGAUD Jacques et CORMAN Christiane - le 5 avril 1957

WERION Max et HONORE Arlette - le 16 mars 1957

A Boussu-lez-Walcourt, le 12 août 2007 :

BECUE Michel et CLAUD Agnès - le 24 septembre 1957

Félicitations et longue vie à toutes et à tous !



ECOTOURISME : DEVIENS ECOVOLONTAIRE !

Tu es passionné d'écologie et de protection de la nature ? Le tourisme de masse, ce n'est pas ton truc, et tu aimerais découvrir pendant tes vacances des endroits habituellement inaccessibles aux voyageurs "classiques" ? De plus, l'envie de te rendre utile te tenaille ? Tente alors l'expérience de l'écotourisme en devenant écovolontaire.

L'écotourisme, c'est quoi ?

On peut définir l'écotourisme comme un tourisme responsable en milieux naturels, favorable à l'environnement. Son objectif est de contribuer à la préservation des environnements biologiques et culturels de manière durable. Il participe donc également au bien être des populations locales, qui sont d'ailleurs impliquées systématiquement dans les projets écotouristiques.

Il ne faut pas oublier non plus la dimension pédagogique de ce type de voyage : plus tu en apprends sur le patrimoine naturel et culturel de la contrée visitée, mieux c'est ! Des guides du terroir sont là pour t'encadrer !

Quand est-ce qu'on part ?

Si tu es intéressé, de nombreuses associations ou voyageurs proposent des séjours éco-touristiques à prix variables. Tu dois savoir toutefois que ce type de tourisme convient mieux au voyageur solitaire ou aux petits groupes. Le logement se fera de préférence chez l'habitant : pas nécessairement du grand confort mais de la convivialité, des rencontres passionnantes et de la cuisine locale.

Alors, de plus en plus motivé ? Si tu as aussi envie de te retrousser les manches, deviens alors écovolontaire.

Que dois-je faire pour devenir écovolontaire ?

Tout d'abord, tu dois avoir au moins 18 ans (16 pour certains projets) et être en bonne santé.

Grâce à ton soutien financier, via le prix de ton séjour, et à ton action sur le terrain, tu vas permettre la poursuite de programmes de recherche et de protection de la faune sauvage. Tu rejoindras, dans un projet précis et concret, d'autres bénévoles, issus des quatre coins de la planète, qui, comme toi, se sentent concernés par la nature et la faune. Des amis en perspective !

Tu seras, de plus, encadré par une équipe constituée de spécialistes et de membres de la population locale.

Des exemples concrets ? Tu pourrais partir dans la jungle indonésienne étudier la façon dont les orangs-outangs se soignent par automédication pour combattre les maladies et parasites dont ils souffrent !

Ou alors, dans le golf de Naples, près de l'île volcanique d'Ischia, participer à la collecte et à l'analyse de données sur l'écologie, le comportement et le chant des cétacés.

Ou encore pourquoi ne pas donner un coup de main dans un centre de revalidation russe pour ours ou loups sauvages blessés ou maltraités par l'homme ?

Comme tu le vois il y a le choix !

Tu veux en savoir encore plus ?

<http://fr.ecovolunteer.be> : ce site, très complet, propose des séjours et réponds très concrètement aux questions que tout futur écovolontaire se pose.

<http://ecotravelperu.com/francais> : pour en savoir plus sur l'écotourisme.

<http://www.wwf.be> : propose de super voyages nature.

INFOS DE L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Heures d'ouverture :

Le mercredi, le jeudi et le vendredi matin de 8 h à 12 h

L'après-midi sur rendez-vous au 060/45 91 50

Le lundi et le mardi, vous pouvez joindre la préposée à l'ALE de Chimay au 060/21 89 52.

Congés annuels du 16 au 27 juillet inclus.

Services aux demandeurs d'emploi

L'ALE (relais de l'ONEM) peut vous procurer les documents d'aide à l'emploi suivants :

- la carte ACTIVA;
- la demande de carte CPE - Convention Premier Emploi (Munissez-vous de votre diplôme le plus élevé !);
- la demande de PTP (Programme de Transition professionnelle);
- la demande SINE (économie d'insertion sociale);
- la demande du passeport APE (via le Forem).

Vous pouvez également consulter les offres d'emploi du Forem et, sur demande, vous pouvez les recevoir par mail.

Aides aux particuliers*

- petits travaux d'entretien du jardin (tailler, tondre, débroussailler...), du bâtiment (peindre, tapisser, petites réparations diverses...);
- accompagnement et garde d'enfants et de personnes âgées;
- aide administrative.

(*tout travail refusé par les entrepreneurs pour leur faible importance)

Aides aux associations

- aide ménagère;
- aide administrative;
- aide pour petits travaux d'entretien (jardin et bâtiment);
- aide lors d'activités culturelles, sportives, caritatives...;
- aide lors de tout événement (mise en place, rangement...);
- ...

Aides aux agriculteurs et aux horticulteurs

Règlementation particulière (consulter l'agence)

Vous souhaitez bénéficier des services de l'ALE ?

Vous pouvez vous inscrire aux tarifs suivants :

- 5 € de droit d'inscription (couvrant une période de 12 mois);
- 4,95 € par heure de prestation (sans avantage fiscal) ou
- 6,20 € par heure de prestation (avec avantage fiscal).

L. Quennery - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle - 060/45.91.50



VAGUE DE CHALEUR ET PICS D'OZONE

La période estivale rime avec soleil, bonne humeur et chaleur... propice à l'apparition de pics d'ozone. Pendant ces moments de forte chaleur, il est encore plus important que d'habitude de penser aux personnes sensibles ainsi qu'aux personnes seules et de les aider.

Certains comportements d'adaptation à la vague de chaleur sont indéniablement protecteurs. Se vêtir moins que d'habitude, se rafraîchir à l'aide de douche, de brumisateur, de ventilateur, boire davantage pour compenser le surcroît de perte d'eau...

Pour la quatrième année consécutive, le plan "vague de chaleur et ozone" a été développé et révisé afin de contrer les effets cumulés et mutuellement aggravants de la chaleur excessive et des pics d'ozone. Ce plan peut être consulté sur le site www.health.fgov.be.

Par ailleurs, une brochure sur la pollution par l'ozone "Moins d'ozone, plus d'air" est également disponible à l'administration communale ou sur le site www.irceline.be. Vous y trouverez également les prévisions d'ozone pour le jour suivant (J+1).

MALADIE DE LYME

et autres maladies transmises par les tiques



Une tique est un petit acarien de couleur brun-noir de la taille d'une tête d'épingle.

Par contact avec l'hôte, la tique passe sur la peau, s'y fixe, aspire le sang et régurgite sa salive. Celle-ci peut contenir des bactéries ou des virus responsables de maladies.

Les tiques peuvent être présentes là où il y a des bois et une végétation basse.

En Belgique, aussi bien les enfants que les adultes sont susceptibles d'être mordus et donc de contracter la maladie de Lyme et/ou l'anaplasmose. Il est possible d'être infecté plusieurs fois. Ces maladies ne sont pas transmissibles d'homme à homme.

Il est recommandé d'examiner les animaux de compagnie au retour des promenades en forêt (leur pelage est un lieu de prédilection des tiques) et d'effectuer le brossage de leur pelage en se couvrant les jambes et les bras.

La maladie de Lyme et l'anaplasmose s'observent tout au long de l'année mais surtout de juin à octobre, en fonction des conditions climatiques.

Que faire pour éviter d'être infecté par une tique ?

- En forêt, rester sur les sentiers et éviter de se frotter contre les herbes et les plantes.
- Porter des vêtements couvrant la plus grande partie de la peau.
- Enduire les parties non couvertes de la peau d'un produit répulsif contre les insectes.
- Contrôler la peau après toute exposition pour vérifier qu'aucune tique ne s'y soit fixée.

Que faire en cas de morsure par une tique ?

- Eliminer toutes les tiques le plus rapidement possible (plus longtemps la tique reste accrochée à la peau, plus grand est le risque de contamination par une bactérie pathogène) et en respectant les étapes suivantes :
 - 1) saisir la tête de la tique à l'aide d'une pince (quelques modèles sont disponibles en pharmacie);
 - 2) extraire la tique d'un coup sec;
 - 3) désinfecter convenablement la plaie à l'alcool et se laver correctement les mains.
- Si la tique n'a pu être extraite entièrement, demander à votre médecin de le faire.

Plus de renseignements sur www.iph.fgov.be/epidemie/lab.

SOLEIL : ETES-VOUS PRETS ?

Avec l'arrivée des beaux jours, vient aussi l'envie de profiter du soleil. Etes-vous prêts à le faire en toute sécurité ? Voici quelques affirmations, vraies ou fausses, pour tester vos connaissances et vous aider à protéger efficacement votre peau :

1. Certains parfums, eaux de toilette et médicaments peuvent augmenter la sensibilité de la peau au soleil.

Vrai ! Au soleil, n'utilisez rien d'autre qu'un produit solaire et, si vous devez prendre des médicaments, demandez à votre médecin s'ils risquent de fragiliser votre peau face aux ultraviolets.

2. Mieux vaut appliquer un produit solaire à la dernière minute.

Faux ! Il est préférable d'appliquer très généreusement un produit solaire une vingtaine de minutes avant de s'exposer au soleil, pour lui laisser le temps de bien imprégner la peau.

3. Avec un "écran total", ma peau est totalement à l'abri.

Faux ! Un produit solaire à haut indice de protection (écran total) diminue fortement - mais pas totalement - la quantité d'ultraviolets qui atteignent la peau. Même avec ce type de produit, il y a toujours une durée maximale d'exposition à ne pas dépasser, en fonction de la sensibilité de sa peau.

4. Vêtements, chapeaux et lunettes solaires sont également des protections très utiles.

Vrai ! Un chapeau à larges bords et un t-shirt sec complètent utilement la protection de la peau. Et pour protéger les yeux, rien ne vaut de bonnes lunettes solaires.

5. Une peau bien bronzée n'a plus besoin d'être protégée du soleil.

Faux ! Le bronzage n'offre qu'une protection très limitée aux rayons ultraviolets. L'idéal est donc de continuer à protéger sa peau.

6. Arrivé à l'âge de 18 ans, un individu a déjà reçu en moyenne 50 à 80 % du soleil de toute sa vie.

Vrai ! C'est pendant l'enfance, alors que la peau est la plus fragile, que l'on passe généralement le plus de temps au soleil. C'est dire combien il est important de protéger les plus jeunes !

7. L'idéal, c'est de bien préparer ma peau par quelques séances de banc solaire.

Faux ! Le banc solaire agresse la peau au lieu de la protéger. Si vous cumulez soleil et banc solaire, votre peau présentera d'autant plus vite des dégâts irréversibles (vieillesse cutané, cancers de la peau).

8. Peu importe l'heure de la journée où l'on s'expose.

Faux ! C'est pendant les heures les plus chaudes (de 10-11 h jusqu'à 15-16 h) que le soleil "tape" le plus fort et est le plus dangereux pour la peau.

9. Si vous avez de nombreux grains de beauté, il est utile de les faire examiner de temps en temps par votre dermatologue.

Vrai ! Les personnes à peau claire et porteuses de nombreux grains de beauté ont intérêt à réaliser un dépistage du mélanome. Parlez-en à votre dermatologue.

Source : Fondation contre le Cancer



22^e EDITION DE "L'EAU D'HEURE EN FÊTE"

L'Eau d'Heure en Fête, la 22^{ème} édition d'un événement ayant connu un succès croissant au fil des éditions pour rejoindre depuis quelques années les rendez-vous musicaux incontournables et attendus durant la saison estivale !

L'Eau d'Heure en Fête a su fidéliser son public, chaque dernier week-end du mois de juin depuis plus de 20 ans, et l'étoffer en fonction du programme, toujours plus varié et ambitieux...

En effet, il s'agit de tout un week-end gratuit d'animations (fête foraine,...) et démonstrations diverses lors duquel on propose en apothéose, le samedi soir, un grand concert suivi d'un spectacle pyrotechnique fabuleux sur le lac ainsi qu'une soirée dansante !

Samedi 23 juin : 20 h Sarah THIRY (artiste de Chimay) - 20 h 30 Myriam ABEL - 21 h 30 Patrick FIORI -
23 h 15 Spectacle pyrotechnique musical sur le lac - 24 h Soirée dansante

Et pour la première fois en 2007, un concert est reprogrammé dimanche après-midi sur le grand podium et non des moindres, puisque c'est Jean-Luc FONCK, alias STTELLA que nous accueillerons dès 16 h !

Cette année, l'ASBL Attractions et Tourisme, qui regroupe l'ensemble des attractions touristiques de Wallonie/Bruxelles et assure la promotion de ces différents sites, a choisi l'Eau d'Heure en Fête pour célébrer son 25^{ème} anniversaire.

Nous aurons donc le plaisir de faire découvrir le tourisme et le folklore wallons tout au long du week-end avec :

- des spectacles de fauconnerie
- des défilés de mascottes
- des animations sur l'école d'autrefois par l'Espace Arthur Masson à Treignes
- des animations sur le travail du cuir par l'Ecomusée de Treignes
- du tir à l'arc « préhistorique » par le Préhistosite de Ramioul et le Musée du Malgré Tout ainsi que des démonstrations de tir au propulseur par le Musée du Malgré Tout à Treignes
- la Marche Saint Lambert de Cerfontaine pour une représentation des marches de l'Entre-Sambre et Meuse
- un train à vapeur du Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées
- le Bois du Cazier

le samedi avec :

- une structure gonflable navette spatiale de l'Euro Space Center à Redu

le dimanche avec :

- les Echasseurs de Namur et leurs joutes spectaculaires
- les Gilles de Charleroi
- des ateliers interactifs de la Malagne Gallo-Romaine : jeux gallo-romains, argile, vannerie

Accès gratuit à la manifestation, y compris les concerts.

Toujours 3 parkings de dissuasion (Falemprise - Féronval - mise à eau Nord) avec navettes de bus au départ des parkings de Falemprise et Féronval. Parking payant 2 € - navettes et accès au site entièrement gratuits !

Pour la première fois, le site est fermé à la circulation les 2 jours dès 9 h du matin jusque 4 h le samedi et jusque 22 h le dimanche.

Important pour la population locale ! Nos navettes de bus régulières mises en place 7 j/7 en juillet et août fonctionnent déjà le week-end de l'Eau d'Heure en Fête (ticket A/R = 2 €). Peut-être une solution pour éviter à la population locale de prendre sa voiture jusque Falemprise et de tomber dans des embouteillages !

Quelques navettes supplémentaires seront prévues sur la ligne habituelle le samedi et le dimanche en soirée afin de permettre aux habitants des communes desservies (Cerfontaine, Walcourt) de rejoindre leur domicile.

Ces horaires sont établis en fonction des horaires des trains en provenance de/vers Charleroi ou Couvin.

Contact presse : Sophie BOUTEFEU, responsable Marketing - 071/ 50.92.92

L'EAU D'HEURE EN FETE 2007 : LA SPELEOLOGIE, L'AVENTURE PRES DE CHEZ NOUS ET SOUS NOS PIEDS !

Expo Photos et le monde souterrain

Une quarantaine de photos du milieu souterrain répartie sur 20 panneaux à l'intérieur de la tour du barrage, entrée par le bas ! Samedi de 9 h à 20 h - Dimanche de 9 h à 17 h

Inauguration de notre Spéléobox, le premier simulateur spéléo en wallonie.

Des informations sur la spéléologie pourront être données sur place et à la demande par les clubs, la fédération, etc.

Parcours technique aérien (sur les bâtiments de la tour) visible par le grand public mais réservé aux membres de la Fédération de Spéléologie. *Contact : Spéléo-club Les Sus-Pendus asbl - www.sus-pendus.be*

AGENDA

Vendredi 22 juin à 20 h, samedi 23 juin à 20 h et dimanche 24 juin à 15 h : spectacle "François, la richesse d'un pauvre" à la ferme de Septannes à Boussu-lez-Walcourt. Soirée théâtrale organisée par la Communauté des Pèlerins, l'équipe pastorale Beaumont-Froidchapelle-Sivry-Rance et une équipe de bénévoles. Réservation indispensable à l'hôpital psychiatrique du Beau Vallon au 081/72 11 11. La participation aux frais est libre. Le spectacle se déroulant dans une grange, prévoir un vêtement chaud.

A partir du 22 juin : le club de voile "Les Sports nautiques de l'Eau d'Heure" (SNEH) asbl fête ses 25 ans d'existence. Une exposition rétrospective sur base de documents divers authentiques sera organisée dans son club-house du 22 juin au 1^{er} septembre. Elle sera accessible gratuitement au public. Plus d'infos disponibles sur le site www.sneh.be.

Samedi 30 juin à 11 h 30 : à l'occasion de son 2^e anniversaire, le club de scrabble de Froidchapelle "Scrablaba" organise un super barbecue. Menu : sangria et zakouskis, pêche au thon ou tomate-crevettes, barbecue royal et pommes de terre en chemise, choix de salades, choix de desserts. Prix : 12 € pour les adultes et 6 € pour les moins de 12 ans. Renseignements et réservation : Alain BAUMAN (060/41 26 44) ou Dominique VAISIERE (0475/95 82 44).

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet : Belgian Open Skiff. Le succès de l'an dernier (c'était une première en Belgique) qui rassembla pas moins de 28 participants, provenant essentiellement des pays voisins, a encouragé le SNEH et son staff d'adeptes de ces bateaux spectaculaires, à remettre le couvert avec cette fois une participation belge renforcée de quelques unités et une concurrence étrangère d'un très haut niveau. Pour peu que le vent soit de la partie, ces bateaux très évolutifs et leurs équipages pour le moins athlétiques devraient constituer un spectacle des plus toniques jamais observé sur notre plan d'eau.

Vendredi 6 et samedi 7 juillet : Alois Roland Trophy. Il s'agit d'une deuxième édition d'une régates internationale (41 participants de 7 pays différents l'an dernier, entre 18 et 77 ans) ouverte à tous les propriétaires d'Europe, bateau à un mat, une seule voile et un seul barreur. A cette occasion, des "ancêtres" tout en bois côtoieront des exemplaires issus des technologies les plus modernes alliant kevlar et fibres de carbone, et, à côté de l'épreuve purement sportive, une exposition mettra à l'honneur les qualités esthétiques et l'élégance des bateaux présentés, histoire de réveiller les mémoires concernant cette page du patrimoine nautique wallon.

Lundi 9 juillet à 20 h : conseil communal

Mercredi 18 juillet à 14 h 30 : jeu de cartes des 3x20 de Froidchapelle à l'institut "L' Accueil"

Le dicton de juillet :

"Juillet c'est le mois des moissons, on met la faux au sillon."



Editeur responsable : Willy DECUIR - bourgmestre - place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle - U6U/45 91 46.

La présente feuille peut être consultée et téléchargée en couleurs sur notre site internet www.froidchapelle.be, dans les rubriques "Dernières nouveautés" et "Bulletin communal".

Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

LES PERMANENCES DE 2007

Nouvelles coordonnées depuis avril 2007 : rue de la Station 83 - 6440 Froidchapelle - 060/51 01 20

Permanences sociales : le lundi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 10 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30.

Permanences allocations de chauffage : examine les demandes d'allocation de chauffage ("fonds mazout")

A partir du mois de juin, les demandes d'allocations de chauffage (factures datées du 30 avril 2007 au plus tard) s'effectuent aux permanences sociales, **jusqu'au 30 juin** : le lundi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 10 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30.

RAPPEL : Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1.500 litres par hiver (du 1^{er} septembre 2006 au 30 avril 2007) par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

Les permanences juridiques du CPAS de Froidchapelle continuent à être assurées, dans les nouveaux locaux du CPAS, rue de la Station 83, par Maître Nadine SONNET, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, demandes d'avocat "pro deo"...

Pour une meilleure organisation, entre 13 h et 14h, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51.01.20). Entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence sera libre.

Prochaine permanence le mercredi 27 juin 2007 de 13 h à 15 h

Permanences médiation de dettes : dans les nouveaux locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle

Prochaine permanence le mercredi 4 juillet de 13 h à 16 h

Guidance sociale énergétique : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité.

Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.21)

Notre CPAS peut vous aider dans les frais de plaine ou de stage de vacances de vos enfants. Les demandes se font au service social du CPAS, qui effectuera une enquête sociale.

Le Président,
Paul BOUCHE

CPAS de FROIDCHAPELLE
Rue de la Station 83 - 6440 FROIDCHAPELLE
Tél. : secrétaire : 060/51 01 20 - 060/51 01 21
Courriel : cpasfroidchapelle@hotmail.com